

REVISTA EXTRANJERA.

Se nos ha remitido para su publicación el documento que en seguida insertamos original, en el idioma en que está:

Ministère du Commerce et de l'Industrie.—Exposition Universelle Internationale de 1889.—Direction Générale de l'Exploitation.—Congrès International de Dermatologie et de Syphiligraphie tenu à Paris, en 1889.

STATUTS.

I. Un congrès international de Dermatologie et de Syphiligraphie s'ouvrira à Paris, le lundi 5 Août 1889, et sera clos le 10 du même mois. Il aura lieu dans la grande salle du musée de l'Hôpital Saint-Louis.

II. Seront membres du Congrès tous les docteurs en médecine français ou étrangers, qui s'inscriront en temps utile et qui auront acquitté les droits de cotisation.

III. Dans la séance d'ouverture du Congrès, le Comité d'organisation fera procéder à la nomination du bureau définitif, des vice-présidents et des secrétaires.

Les membres du Comité d'organisation peuvent être nommés membres du bureau définitif.

IV. Les séances du Congrès seront publiques. Les membres du Congrès, qui desirent faire une communication, pourront s'exprimer dans la langue qui leur est familière.

Les communications du Comité d'organisation se feront en français.

V. Les comptes rendus du travaux du Congrès seront publiés dans un volume spécial par les soins du Comité d'organisation.

Le Comité d'organisation du Congrès de Dermatologie et de Syphiligraphie est composé de MM. les Docteurs:

RICORD (Ph.), membre de l'Académie de Médecine, chirurgien honoraire de l'hôpital du Midi, *président d'honneur*.

HARDY, professeur honoraire à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, *président*.

MEMBRES DU COMITÉ:

MM. les Docteurs:

BALZER, médecin de l'hôpital de Lourcine.

BESNIER (Ernest), membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint Louis.

DUCASTEL, médecin de l'hôpital du Midi.

FOURNIER (Alfred), professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

GAILLETON, professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de Médecine de Lyon.

HALLOPEAU, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

HUMBERT, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital du Midi.

LAILLER, médecin honoraire de l'hôpital Saint-Louis.

LELOIR, professeur de Clinique des maladies cutanées et syphilitiques à la Faculté de médecine de Lille, correspondant de l'Académie de médecine.

MAURIAC (Ch.), médecin de l'hôpital du Midi.

POZZI, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de Lourcine.

QUINQUAUD, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

TENNESSON, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

VIDAL, membre de l'Académie de médecine, médecin de l'hôpital Saint-Louis.

FEULARD (Henri), chef de Clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, secrétaire.

Le Comité d'organisation s'est adjoint des secrétaires étrangers, afin de faciliter la préparation du Congrès et les moyens de relations avec les médecins des divers pays.

Sur la demande du Comité, ont bien voulu accepter ces fonctions:

MM. les Docteurs:

BERTARELLI (Amb.).. de Milan.....	Secrétaire pour l'Italie.
BOECK (César)..... — Christiania.....	— — la Norvège.
DUBOIS-HAVENITH... — Bruxelles.....	— — la Belgique Hollande.
FOX (Colcott)..... — Londres.....	— — la Grande Bretagne.
HASLUND..... — Copenhague.....	— — la Danemark.
LASSAR..... — Berlin.....	— — l'Allemagne.
MAYOR (A.)..... — Genève.....	— — la Suisse.
MORRIS (Malcolm)... — Londres.....	— — la Grande Bretagne.
MORROW (P. A.)..... — New York.....	— — les Etats Unis, Amérique du Nord.
PARDO..... — Madrid.....	— — l'Espagne.
PETERSEN..... — St-Petersbourger	— — la Russie.
RIEHL (G.)..... — Vienne.....	— — l'Autriche-Hongrie.
SILVA ARAUJO..... — Rio de Janeiro....	— — l'Amérique du Sud.
WELANDER..... — Stockholm.....	— — la Suède.
ZAMBACO..... — Constantinople. ...	— — la Turquie, la Grèce et les Pays d'Orient.

RÈGLEMENT.

I. Les adhésions, demandes de renseignements et les communications peuvent être adressées, soit à M. le Dr. H. FEULARD, à Paris, hôpital Saint-Louis, secrétaire du Comité d'organisation, soit à l'un des secrétaires délégués pour l'étranger.

II. Les droits de cotisation sont de 25 francs; la cotisation donne droit au volume de comptes rendus du Congrès.

III. Les cotisations seront perçues à Paris, au moment de l'ouverture du Congrès en même temps que seront distribuées les cartes de membres du Congrès.

Les personnes qui, ayant envoyé leur adhésion, ne pourraient venir au Congrès, mais désireraient en recevoir les comptes rendus, devront envoyer, par mandat-poste, à M. le Dr. H. Feulard, secrétaire du Comité, le montant de leur cotisation.

IV. Les questions traitées seront de deux ordres: les unes proposées à l'avance par le Comité d'organisation, les autres librement choisies.

V. Les séances auront lieu de 9 heures du matin à midi et de 3 heures à 6 heures du soir. Les séances de l'après-midi seront consacrées à la discussion des questions proposées par le Comité.

VI. Les membres qui désirent faire une communication sont priés de le faire savoir au secrétaire du Comité d'organisation ou à l'un des secrétaires délégués, avant le 15 mai 1889, et de joindre un résumé très bref contenant les conclusions de leur travail.

Ce résumé sera imprimé *in extenso* ou en partie dans le programme général qui sera distribué avant l'ouverture du Congrès.

Ce programme qui sera envoyé au commencement du moi de Juillet 1889 contiendra le noms des membres ayant envoyé leur adhésion avant le 15 Mai, ceux des orateurs inscrits pour prendre la parole sur les questions mises à l'ordre du jour, les communications annoncées, etc.

VII. Dans l'ordre du jour de chaque séance, les orateurs inscrits à l'avance et les communications annoncées au programme général auront la priorité.

Les communications peuvent avoir une durée de quinze minutes. Dans les discussions, les orateurs ne pourront garder la parole pendant plus de dix minutes consécutives. Ce temps écoulé, le président pourra, s'il est besoin, maintenir la parole à l'orateur.

VIII. Les manuscrits des communications devront être déposés sur le bureau avant la levée de la séance.

Le Comité d'organisation décidera de leur insertion totale ou partielle dans le compte-rendu officiel.

La publication sera faite en français, en allemand ou en anglais.

Quant aux discussions, elles seront reproduites dans le compte-rendu à condition que les membres qui y auront pris part remettent, au plus tard au début de la séance qui suivra, un résumé de leurs discours aux secrétaires de la séance.

QUESTIONS MISES A L'ORDRE DU JOUR.

QUESTION I.

De la constitution du groupe «Lichen.»

I. Doit-on, avec les anciens dermatologistes, conserver la dénomination de «Lichen» à un assez grand nombre d'affections que plusieurs modernes considèrent comme différentes les unes des autres?

II. Dans la négative: 1.° Quelles sont les affections qu'il faut séparer du groupe et nommer autrement; 2.° Un nouveau *groupe lichen* étant constitué, quelles sont les espèces, formes ou variétés que l'ont doit y admettre?

QUESTION II.

Du *pityriasis rubra*.—Des dermatitis exfoliantes généralisées primitives.

I. Quels sont les caractères propres de la dermatose à laquelle il faut limiter la dénomination de *pityriasis rubra*? Ne doit-on pas distinguer dans cette maladie plusieurs types selon leur marche, leur durée, leur terminaison?

II. La dermatose décrite sous le nom de *pityriasis rubra pilaire* doit-elle être considérée comme une espèce du *pityriasis rubra* ou comme une affection propre, ou bien être rattachée à un autre genre morbide, le *psoriasis*?

III. Quels sont les rapports à établir entre les affections cutanées dénommées:

- a. *Erythèmes scarlatiniformes*.
- b. *Dermatite exfoliatrice généralisée primitive*.

QUESTION III.

Du *pemphigus*.—Des dermatoses bulleuses, complexes ou multiformes.

I. Le terme de *pemphigus* peut-il être conservé pour dénommer plusieurs dermatoses bulleuses qui sont distinctes les unes des autres par leur nature, leur marche et leur terminaison; ou bien, au contraire, doit-il être réservé à une maladie unique et bien définie, le *pemphigus*, correspondant au *pemphigus chronique*, bulleux, ou foliacé?

II. D'autre part, comment doit-on classer diverses dermatoses bulleuses, érythémato-bulleuses, ou plus complexes encore: érythémateuses, pustuleuses, bulleuses à la fois, c'est-à-dire *multiformes*, telles par exemple que les affections connues sous les noms de *pemphigus à petites bulles*, *érythème bulleux*, *hydroa bulleux*, *dermatite herpétiforme*, *dermatite prurigineuse polymorphe*, *herpes gestationis*, etc., et quelles dénominations faut-il leur appliquer?

QUESTION IV.

Du *trichophyton*.—Des dermatoses trichophytiques.

- I. Mycologie, espèces, cultures, transmission expérimentale, contagion.
- II. Prophylaxie et traitement.

QUESTION V.

Direction générale et durée du traitement de la syphilis.

- I. A quel moment de l'infection syphilitique doit être commencé le traitement? Traitement continu; traitement interrompu.
- Par quel agent thérapeutique doit-il être commencé?

Quand y a-t-il lieu d'adjoindre ou de substituer les préparations iodurées aux mercuriaux?

Indications et contre-indications du mercure.

Indications et contre-indications de l'iodure de potassium.

II. Combien de temps le traitement doit-il être continué?

Faut-il traiter la syphilis en dehors de ses manifestations?

Est-il utile, à une époque éloignée du début de l'infection, d'administrer encore l'iodure préventivement?

QUESTION VI.

Fréquence relative de la syphilis tertiaire.—Conditions favorables à son développement.

I. Etablir la proportion des syphilitiques qui arrivent à la période tertiaire.

1° Sans traitement;

2° Avec traitement.

II. Peut-on tirer quelque indice soit du chancre, soit des accidents secondaires comme présages des accidents tertiaires.

III. Déterminer l'influence réelle des causes réputées favorables à l'éclosion de la syphilis tertiaire (âge, constitution, sexe, antécédents morbides personnels ou héréditaires, profession, hygiène individuelle, impaludisme, alcoolisme, traumatisme, surmenage, causes dépressives.)

Le Comité d'organisation pense qu'il y aurait intérêt pour la discussion des questions générales, à ce que ces questions fussent l'objet de rapports particuliers; il prie donc les orateurs qui ont l'intention de préparer et rédiger ces rapports de vouloir bien lui faire parvenir suivant le mode prescrit par l'article VI du règlement, les conclusions de leur travail sur la question ou un point de la question: ces conclusions seront reproduites dans le programme général.

QUESTIONS LAISSÉES AU CHOIX DES MEMBRES DU CONGRÈS.

Tout en laissant aux membres du Congrès la faculté de choisir les questions qu'ils veulent traiter, le Comité d'organisation désire attirer plus particulièrement l'attention sur certaines questions dont la solution ne paraît pouvoir être obtenue que par le concours des dermatologistes et syphiligraphes de pays divers.

I. Questions de Dermatologie.

Mycosis fongoïde.

Pruritus hiemalis.

Contagion de la lèpre. Du nombre des lèpreux existant actuellement en Europe en dehors des pays Scandinaves.

Etat de la science sur la nature parasitaire non encore définitivement établie de certaines affections de la peau, telles que l'*eczema sec circiné*, le *pityriasis rosé de Gibert*, l'*eczema séborrhéique*, etc.

II. Questions de syphiligraphie.

Rapports qui existent entre la syphilis et quelques affections définies du système nerveux (tabes, paralysie générale).

Excision du chancre syphilitique.

Indications et valeur thérapeutique des injections mercurielles sous-cutanées.

Prophylaxie administrative de la syphilis des nourrices et des nourrissons (règlements existant dans chaque pays, responsabilité des administrations hospitalières, conduite à tenir vis-à-vis des nouveaux-nés abandonnés, nés de parents dont les antécédents pathologiques sont ignorés, nourriceries, allaitement artificiel, etc.)

Du chancre vénérien, unicité et dualité; fréquence relative du chancre mou dans les divers pays.

III. Questions techniques relatives à la pratique et à l'enseignement de la dermato-syphiligraphie.

Comparaison de l'enseignement et de la pratique dermato-syphiligraphiques dans les divers pays (chaires officielles de facultés, enseignement libre hôpitaux et services spéciaux, consultations publiques et policliniques, laboratoires, etc.)

Nomination d'une commission chargées de la simplification de la nomenclature dermatologique.

Moyens de faciliter l'étude internationale de la dermatologie; publication d'un atlas international des dermatoses rares, synonymie des appellations nosologiques, bibliographie, journaux, sociétés, congrès périodiques, etc.

NUEVAS DROGAS.

Eugenia Jambolana, P.—Mahomed describe en el *Practitioner* (p. 416), un caso de diabetes, en el cual ha obtenido excelentes resultados del empleo de esta droga, recientemente introducida en terapéutica. Nota que el enfermo en cuestión presentaba también excitación cerebral, y que la administración del remedio fué seguida de una depresión, lo que cree poder explicar por la acción de la droga sobre los centros vaso-motores.

Despertador (*Euphorbia helioscopia*).—Esta especie herbácea, muy común, contiene en todas sus partes un jugo lechoso blanco, acre, que corre por las incisiones y que se oscurece pronto al aire.

G. T. J. Gren (*British Medical Journal*), recomienda dicho jugo contra las verru-